

Entraîneur d'escalade niveau 2 – 1^{ère} édition 2009

MISSIONS

- Le rôle de l'entraîneur niveau 2 est de donner le goût à la compétition et à l'escalade de haut niveau.
- Il est chargé de créer une dynamique d'escalade sportive et un team de compétition là où cette structure n'existerait pas encore et de gérer celle-ci jusqu'au niveau national.

COMPETENCES GENERALES :

- L'entraîneur d'escalade niveau 2 est compétent pour enseigner l'initiation, le perfectionnement et l'entraînement de l'escalade jusqu'à la compétition et le haut niveau national en S.A.E. et falaises équipées.
- Il est compétent pour organiser et gérer des séances et un stage d'entraînement d'escalade de niveau national.
- Il maîtrise les connaissances et les techniques indispensables en matière de sécurité individuelle et collective y compris en cas de situations élémentaires de sauvetage. Ses compétences dans ces matières sont limitées à celle de son brevet niveau 1.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Etre breveté moniteur d'escalade niveau 1.
- S'inscrire en ligne sur le site du CAB : <http://www.clubalpin.be/inscriptionscadre.php>, ou adresser par courrier, courriel ou fax une demande d'inscription au Centre de formation du CAB **avant le 27 février 2009.**
- Être affilié au CAB (Fédération francophone d'escalade) ou à une autre fédération d'escalade
- Réussir les cours généraux ADEPS de niveau 2 avant la fin de la formation spécifique.
- Réussir un test de performance en cours de formation : 2 voies de niveau 6c/7a à vue sur SAE en situation de compétition lors des manches de la Coupe ou du Championnat de Belgique Senior 2009.
- Satisfaire à une interview sur le dossier d'inscription et la liste de voies.
- Ce dossier d'inscription comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, une lettre de motivation, un CV sportif/pédagogique, une liste des 20 voies les plus difficiles (niveau 6c/7a minimum) réalisées à vue et après travail en falaise (minimum 5 massifs différents, y compris à l'étranger) et une liste des 10 meilleures participations à des compétitions nationales et/ou internationales avec classement en bloc ou voie (compétitions officielles ou amicales).

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

- Durée : la formation est répartie sur 2 ans et comprend des modules spécifiques des formations de moniteurs d'escalade niveau 2 et 3.
- Nombres d'heures : environ 170 heures de cours spécifiques + 50 heures d'entraînement sur le terrain + 15 heures de travail en salle de musculation
- Module 2009 : environ 50h de cours en journées durant les week-ends de mars à juillet.
- Module 2010 : environ 120h de cours en journées durant les week-ends de février à septembre et une semaine complète durant l'été.
- Endroit : Belgique et France.
- Minerval : 600 € (hors frais de séjour et déplacement)
- Titulaire de formation : Module 2009 : Eric Berthe (0479/249 642) – Module 2010 : Yves Dellicour (0497/908 390)